

La pédagogie différenciée, synthèse

D'après l'ouvrage de H. Przesmycki (2004). La pédagogie différenciée.

Définition

La pédagogie différenciée offre à chaque élève un *chemin personnalisé d'appropriation des contenus et d'atteinte des objectifs communs* exigés au sein d'une classe, tout en s'inscrivant dans une démarche collective d'enseignement.

But général

La lutte contre l'échec scolaire

Objectifs spécifiques

✓ **Apprendre l'autonomie**

En offrant aux élèves un champ de liberté où ils ont la possibilité de choisir, de décider, d'innover, de prendre des responsabilités, l'enseignant favorise l'épanouissement de l'imagination et de la créativité qui selon C.Rogers (Le développement de la personne, 1977 cité par H. Przesmycki, p14) facilite également la compréhension.

✓ **Cultiver et améliorer la relation enseignant/enseigné**

Les émotions positives favorisent la motivation nécessaire pour que l'élève s'engage activement dans un processus d'apprentissage. En intégrant entièrement l'élève comme constructeur de ses savoirs, en l'y aidant individuellement pour y parvenir et en le valorisant tout au long de son parcours, l'enseignant lui montre du respect et sa croyance en sa réussite.

✓ **Enrichir l'interaction sociale et cognitive**

Selon J.Piaget et H.Wallon (ibid., p14), une interaction sociale dynamique et riche permet un meilleur développement de connaissances et de compétences car elle favorise l'échange et l'action tout en faisant apparaître le sens et l'intérêt d'une tâche.

✓ **Prise en compte des différences**

Étant donné l'hétérogénéité des caractéristiques des élèves au sein d'une même classe (tant sur leurs pré-requis, la mobilisation de stratégies d'apprentissage, les différences socioculturelles, les différences psychologiques en matière de vécu, de motivation, de rythmes, d'image de soi, etc), pratiquer la différenciation au sein d'une classe consiste en la proposition d'une variété de démarches d'apprentissage et/ou la construction de démarches par l'élève lui-même en vue d'atteindre les objectifs.

Valeurs et fondements philosophiques et didactiques

- La confiance dans les potentialités et l'éducabilité de l'être humain ;
- Le respect de la personne ;
- La conviction que l'école est le lieu de l'éducation à la citoyenneté par l'apprentissage de la coopération, de la négociation et du vivre ensemble ;
- La responsabilité des adultes envers les générations futures ;
- La nécessité du sens de l'apprentissage ;
- La place offerte à l'élève comme partie prenante de l'activité proposée ;
- La portée de l'interaction sociale et cognitive.

Organisation

Les situations d'apprentissage et les évaluations sont conçues par l'enseignant de manière à être adaptées aux besoins et aux difficultés spécifiques de chaque élève.

À travers ces situations, l'élève doit :

- Pouvoir prendre conscience de ses capacités (ex. via une évaluation diagnostique, un pré-test de connaissances ou de capacités, une discussion collective, ...) et des difficultés qu'ils rencontrent,
- Pouvoir développer et enrichir ses compétences (ex. grâce à l'apprentissage ou modification de ses stratégies),

- Nourrir son désir d'apprendre (ex. un départ motivant de leçon, sous forme de situation inédite, de situation problème, d'étonnement, d'auto réflexion sur ses processus d'apprentissage, d'objectif à plus long terme, ...),
- Sortir de la spirale de l'échec en vivant des situations de réussite,
- Participer à la construction de son identité en confrontant ses points de vue et ses façons de fonctionner avec d'autres élèves.

Conditions de mise en œuvre au sein d'une institution scolaire

Un travail d'équipe des enseignants au sein d'une section ou d'une matière ; une concertation régulière (une à deux heures par semaine) pour faire face aux conflits, aux obstacles ou aux désillusions, à l'élaboration d'outils communs ; une gestion plus souple de l'emploi du temps ; l'information régulière sur les contenus, les objectifs et le déroulement envers les élèves, les parents, les professeurs et l'équipe administrative ; la résolution de problèmes tels que l'étiquetage d'élèves « lents », « rapides », « doués en... », les références fréquentes aux épreuves certificatives internes ou externes, les freins ou moqueries des collègues, de l'institution ou de l'administration qui représentent autant de "pressions sociales" devant lesquelles l'enseignant doit pouvoir tenir.

Étapes et outils de la démarche

1. Choix des **classes** (un seul niveau pour y concentrer ses énergies) et des **matières** (disciplinaires et/ou transversales).
2. **Inventaire des objectifs** à partir des programmes en élaborant un **tableau de progression individuelle** : classer les objectifs de savoir, savoir-faire et savoir-être.
3. **Détermination de la place du dispositif** de différenciation dans la progression pédagogique générale du cours.
4. Élaboration d'une **évaluation diagnostique initiale individuelle** sur le contenu d'apprentissage choisi qui consiste en une collecte d'informations complètes et précises sur les différences de réussite des élèves dans leur maîtrise cognitive (savoirs, s-f et s-ê) et sur leurs différences de processus d'apprentissage

(démarches d'acquisition des s, s-f et s-ê). Les résultats offrent ainsi à l'enseignant une indication sur les erreurs individuelles conduisant à l'échec.

5. **Détermination du dispositif de différenciation selon le temps, les moyens matériels et humains** dont l'enseignant dispose : la durée, les normes de réussite, la complexité des apprentissages visés, les moments de travail différé, les moments de travail autonome, d'auto- ou co-évaluation formative, un contrat individuel, un travail en groupe, un tutorat, la réalisation d'un projet, ...
6. **Détermination des supports et outils** : fiches variées et adaptées au dispositif de différenciation imaginé, consignes sous forme de textes, de documents iconographiques, audio-visuels, informatiques, ...
7. **Détermination du résultat à produire par l'élève, les groupes ou la classe** : textes, affiches, dossier, rédactions, brochure, pièce de théâtre, ...
8. **Détermination d'un bilan en fin de séquence et évaluation des acquis en fin de parcours** (ex. post-test équivalent au pré-test) permettant un **retour sur l'évaluation diagnostique et le tableau de progression individuelle** pour mesurer l'efficacité du dispositif de différenciation. L'impact psychologique positif, via la mise en évidence de ses acquis, de ses progrès réalisés et des lacunes encore à combler, participe à l'entretien et à l'augmentation de la motivation de l'élève à s'investir dans les apprentissages ultérieurs.

Pour aller plus loin :

Halina Przesmycki (2004). La pédagogie différenciée. Hachette Éducation.

Carol Ann Tomlinson (2010). Vivre la différenciation en classe. Chenelière Éducation.

Marilee Sprenger (2010). La différenciation pédagogique. Enseigner en fonction des styles d'apprentissage et de la mémoire. Chenelière Éducation.